La CFEM devait être reçue aujourd'hui dans le cadre de la commission Marois-Filatre et ce n'est que ce matin que nous avons été informés de l'annulation de la réunion suite au retrait de la CPU. Cette suppression dans l'urgence d'une réunion programmée depuis plusieurs semaines, outre qu'elle a mis dans l'embarras les collègues venus de Marseille, Montpellier ou Lyon, accrédite de manière symptomatique le manque de concertation sur un sujet aussi sensible et compliqué que celui de la formation des enseignants dans le cadre de la mastérisation.

La Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques est la sous-commission française de la Commission Internationale sur l'Enseignement des Mathématiques. A ce titre, ses membres sont des représentants de toutes les grandes associations et institutions concernées par les mathématiques et leur enseignement. Dans le cadre de notre Commission, nous avions, dès octobre, lancé une réflexion parmi nos membres qui avait abouti à une lettre sur la mastérisation. Ce texte garde toute son actualité témoignant, là encore, de l'absence réelle d'une volonté gouvernementale d'avancer de manière positive sur ce dossier.

Pour notre commission et c'est ce que nous souhaitions développer aujourd'hui, toute réflexion et toute action sur la formation des enseignants doivent s'appuyer sur l'idée qu'enseigner est un métier qui s'apprend tout d'abord en formation initiale puis tout au long d'une carrière d'enseignant. Au delà d'un consensus mou sur cette affirmation, il convient d'en tirer toutes les conséquences dans le cadre des projets actuels de mastérisation et cela a conduit la CFEM à énoncer certains principes qui lui apparaissent comme autant de passages obligés vers la formation au métier d'enseignant.

1. La formation initiale doit s'adresser à tous les futurs enseignants et prendre en compte toutes les dimensions du métier de professeur de mathématiques dans le second degré ou de professeur enseignant aussi les mathématiques pour les PLP et le PE.

Cela nécessite l'articulation de trois domaines de formation

Une formation disciplinaire de haut niveau pour les spécialistes de mathématiques Cette formation doit insister sur une prise de recul et une vision transversale des notions étudiées au cours de la scolarité en évitant l'émiettement des connaissances.

Une formation didactique qui s'appuie sur les recherches menées dans le champ de la didactique des mathématiques mais aussi sur les dimensions historiques et épistémologiques de la discipline.

Une formation professionnelle étroitement articulée avec des stages en établissement encadrés par des professeurs de terrain expérimentés et des formateurs eux-mêmes bien formés eux-mêmes bien formés.

Cette formation initiale professionnelle doit s'effectuer dans le cadre des universités en relation étroite entre les UFR et les IUFM quand ils existent ou en interaction avec eux dans les autres cas.

2. Une unique filière de recrutement au niveau du master pénalise la profession enseignante qui se singularise par le haut niveau d'études nécessaire avant d'avoir la quasi certitude de trouver un emploi. Dans plusieurs filières de formation à des métiers recherchés (médecins, ingénieurs), le pré-recrutement s'effectue essentiellement au niveau des deux premières années de la licence.

Ouvrir une première filière de pré-recrutement en licence permettrait de donner aux étudiants retenus des conditions optimales de travail pour se préparer à leur futur métier en leur assurant notamment des stages de qualité et en nombre suffisant. C'est aussi une nécessité sociale car seul un recrutement précoce accompagné de bourses pourra éviter les conséquences dramatiques de la réforme sur les étudiants d'origine modeste.

3. Une entrée progressive dans le métier suppose que des stages soient offerts aux étudiants pendant la formation initiale et l'affirmation d'un minimum (et non d'un maximum) d'heures par an au cours du master pour ces stages doit être actée dans le cadre d'un cahier des charges national de la formation.

Mais la formation ne s'achève pas avec le recrutement par le concours et l'obtention du master, elle doit accompagner une entrée progressive dans le travail une fois le recrutement effectué. Ainsi, pendant les trois premières années, le professeur débutant devrait bénéficier d'un service allégé et d'une formation continuée en étroite liaison avec l'université formatrice.

Dans le cadre de la formation continue, les enseignants titulaires doivent pouvoir suivre des formations offrant une valorisation de leur carrière. En mathématiques, ces formations peuvent s'appuyer sur le riche réseau des IREM et des IUFM.